

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 30 MAI 2024

DELIBERATION N°2024.00306

**LANCEMENT DE L'OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT D'UN PARC RELAIS SUR
LE SITE DE LA DOA - DEMANDE DE SUBVENTION**

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 24 mai 2024

Nombre de membres en exercice : 122

Nombre de présents : 68

Nombre de pouvoirs : 24

Nombre de voix : 92

Président de séance : Mme Sylvie FAYOLLE,

Secrétaire de séance : M. Tom PENTECOTE

Membres titulaires présents :

Mme Ingrid ARNAUD, M. Denis BARRIOL, Mme Caroline BENOUMELAZ, Mme Françoise BERGER, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Lionel BOUCHER, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, M. Bruno CHANGEAT, Mme Catherine CHAPARD, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, Mme Laura CINIÉRI, Mme Viviane COGNASSE, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, M. Jordan DA SILVA, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marianne DELIAVAL, M. François DRIOL, M. Fabrice DUCRET, Mme Marie-Pascale DUMAS, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, M. Jean DUVERGER, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Christine GOURBEYRE, M. Daniel GRAMPFORT, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, Mme Nathalie MATRICON, Thierry NITCHEU, M. Tom PENTECOTE, M. Gilles PERACHE, Mme Nicole PEYCELON, Mme Christel PFISTER, M. Jean-Philippe PORCHEROT, Mme Brigitte REGEFFE, Mme Corinne SERVANTON, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU représenté par Mme Françoise BOULAT, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Jacques VALENTIN

RECU EN PREFECTURE

Le 07 juin 2024

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20240530-D20240030610

Date de mise en ligne : 07 juin 2024

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Lionel BOUCHER,
Mme Nicole AUBOURDY donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,
Mme Christiane BARAILLER donne pouvoir à M. Cyrille BONNEFOY,
M. Jean-Luc BASSON donne pouvoir à Mme Françoise BERGER,
M. Henri BOUTHEON donne pouvoir à M. David FARA,
Mme Nicole BRUEL donne pouvoir à M. Denis BARRIOL,
M. Germain COLLOMBET donne pouvoir à M. Olivier LONGEON,
M. Gabriel DE ALMEIDA donne pouvoir à M. Charles DALLARA,
M. Christian DUCCESCHI donne pouvoir à M. Jean-Philippe PORCHEROT,
M. Guy FRANCON donne pouvoir à M. François DRIOL,
Mme Catherine GROUSSON donne pouvoir à M. Tom PENTECOTE,
Mme Pascale LACOUR donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,
Mme Brigitte MASSON donne pouvoir à Mme Siham LABICH,
M. Patrick MICHAUD donne pouvoir à M. Robert KARULAK,
Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE donne pouvoir à Thierry NITCHEU,
Mme Aline MOUSEGHIAN donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET,
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,
Mme Marie-Jo PEREZ donne pouvoir à Mme Laura CINIEMI,
Mme Laurence RICCIARDI donne pouvoir à Mme Brigitte REGEFFE,
M. Jean-Marc SARDAT donne pouvoir à M. Gilbert SOULIER,
M. Alain SCHNEIDER donne pouvoir à M. Claude LIOGIER,
Mme Eveline SUZAT-GIULIANI donne pouvoir à M. Julien LUYA,
Mme Catherine ZADRA donne pouvoir à M. Frédéric DURAND

Membres titulaires absents excusés :

M. Abdelouahb BAKLI, M. Jean-Alain BARRIER, M. Eric BERLIVET,
Mme Michèle BISACCIA, M. Patrick BOUCHET, Mme Stéphanie CALACIURA,
M. Christophe CHALAND, M. André CHARBONNIER, M. Philippe DENIS,
Mme Véronique FALZONE, M. Louis-Jean FONTBONNE, M. Jérôme GABIAUD,
Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Yves LECOCQ, Mme Fabienne MARMORAT,
M. Yves MORAND, Mme Solange MORERE, Mme Evelyne ORIOL, M. Marc PETIT,
M. Jacques PHROMMALA, Mme Clémence QUELENNEC, M. Ali RASFI,
M. Jean-Paul RIVAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gérard TARDY,
Mme Julie TOKHI, M. Daniel TORGUES, Mme Laetitia VALENTIN, M. Julien VASSAL

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 30 MAI 2024

LANCEMENT DE L'OPERATION D'AMENAGEMENT D'UN PARC RELAIS SUR LE SITE DE LA DOA - DEMANDE DE SUBVENTION

Dans le cadre du développement de l'intermodalité et de l'attractivité du réseau de transport en commun, et afin de garantir une bonne qualité de vie dans l'hypercentre en limitant la circulation des véhicules, Saint-Etienne Métropole mène une politique de développement d'offre de parcs-relais (P+R), permettant aux automobilistes de stationner en entrée de ville, afin de poursuivre leur trajet en transport en commun.

Idéalement positionné pour les usagers de la plaine du Forez, à proximité immédiate de l'autoroute A72 et de la station de tramway T1 (et T3 en heures de pointe), le site de la DOA, à Saint-Priest-en-Jarez, répond aux besoins de ce type d'offre. La présente délibération propose le lancement de l'opération d'aménagement d'un parc relais d'environ 300 places, situé au pied du talus de la plateforme tramway, en face du MAMC, et accessible depuis la rue Fernand Léger.

Le P+R créé, aura un rôle majeur dans l'organisation de l'intermodalité et dispose d'un fort potentiel d'utilisation. Aussi, sur le site de la DOA, l'objectif à terme porte sur la réalisation d'un parc-relais offrant 600 places de stationnement. Toutefois, pour apporter des réponses concrètes et rapides aux enjeux de développement rapide de l'intermodalité, la présente délibération propose d'anticiper la création du P+R de la DOA, et de réaliser un parc-relais provisoire, d'une capacité de 300 places, sans que cela n'obère la réalisation ultérieure d'un P+R en superstructure ou d'un aménagement en surface plus élaboré.

Le parking relais sera accessible aux usagers des transports en commun, abonnés ou voyageurs occasionnels, munis d'un titre STAS validé dans la journée.

L'aménagement du parking-relais est une composante de l'opération d'aménagement reconnue d'intérêt métropolitain, intitulée « Doa – entrée nord de la Métropole ».

Le budget total de l'opération est de 400 000 € HT. Il est prévu de solliciter des subventions notamment auprès de l'Etat (Fonds Vert notamment), de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ou de tout autre acteur.

Le planning prévisionnel de l'opération prévoit la mise en service du parc relais au 1^{er} semestre 2025.

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :

- **approuve le lancement de l'opération d'aménagement d'un P+R de 300 places sur le site de la DOA ;**
- **approuve la sollicitation de financements extérieurs notamment auprès de l'Etat (Fonds verts...), de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ou d'autres acteurs ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer les conventions d'attribution de subvention ;**
- **la dépense correspondante sera imputée sur le budget Annexe des Transports - Section Investissement Article 2031 – Destination 2014 – 104 PARKR.**

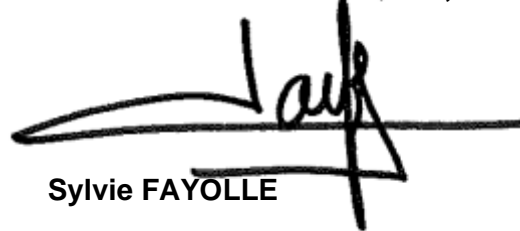
Ce dossier a été adopté à la majorité avec 2 voix contre.

Pour extrait,
Le secrétaire de séance,



Tom PENTECOTE

La Première Vice-Présidente,



Sylvie FAYOLLE